

REVUE DE PRESSE

service communication

Tendance Ouest

Rouen. Les Restos du Cœur vont emménager dans un nouvel entrepôt départemental d'ici avril

Association, organisme. Entre mars et avril, Les Restos du Cœur de Rouen vont disposer d'un nouvel entrepôt départemental. Ils vont quitter celui situé à Mesnil-Raoul pour un autre situé au Petit-Quevilly, plus près de Rouen.

Publié le 18/02/2025 à 15h43 - Par Justine Carrère



Jean-Marie Marchand est le responsable départemental des Restos du Cœur de Rouen. Il explique comment et pourquoi changer d'entrepôt était important pour l'association.

[Les Restos du Cœur](#) de Rouen auront bientôt un nouvel entrepôt départemental. Ils vont quitter celui situé à Mesnil-Raoul entre mars et avril, pour un autre situé au Petit-Quevilly au sein de la zone des Pâtis, plus proche de Rouen.

Pourquoi changer d'entrepôt ?

"L'entrepôt qu'on va quitter est situé dans un environnement pas très adéquat, dans des locaux vétustes", indique Jean-Marie Marchand, responsable départemental des Restos du Cœur de Rouen. *"On voulait avoir un lieu mieux adapté aux bénévoles pour qu'ils travaillent dans de bonnes conditions",* poursuit-il. Sur place, le nouvel entrepôt petit-quevillais va permettre d'améliorer le stockage, le flux de marchandises et leur gestion. *"Il y aura aussi une volonté de multiplier le nombre de bénévoles pour travailler qualitativement",* assure le responsable départemental.

Un entrepôt de 3 000m²

"Nous avons trouvé un local l'année dernière de près de 3 000m² qui nous permettra de desservir la Seine-Maritime et le département de l'Eure", explique Jean-Marie Marchand. Cet entrepôt, *"c'est le lieu où on stocke la marchandise et où on prépare les commandes pour les centres de l'agglomération rouennaise et en pleine campagne",* poursuit-il. Des produits d'hygiène et des denrées alimentaires font partie de cette marchandise. Tous les produits sont ensuite distribués dans les 40 sites de l'association situés *"entre Dieppe, Rouen, Le Trait et l'est du département seinomarin et l'Eure"*.

De nouveaux bénévoles recherchés

Avec l'ouverture de ce nouvel entrepôt au Petit-Quevilly, Les Restos du Cœur de Rouen espèrent accueillir de nouveaux bénévoles. *"On cherche des personnes qui veulent aider et*

qui ne se sentent pas forcément à l'aise auprès des bénéficiaires", explique Jean-Marie Marchand. Plusieurs missions pourront leur être confiées comme "la préparation des commandes, vérifier la qualité de la marchandise, ranger l'entrepôt, etc."

Aujourd'hui près de 30 bénévoles œuvrent à l'entrepôt de Mesnil-Raoul. L'objectif étant

Paris-Normandie

AGENDA

Publié le 19/02/25

Le Petit-Quevilly

Les petites séances

Projection de films pour enfants à 10 h 30 à la médiathèque François-Truffaut. Gratuit sur inscription : bibliotheque.petit-quevilly.fr, 02 35 72 58 00.

Atelier : obscure lumière

Venez fabriquer en famille vos silhouettes en papier et tester les directement pour découvrir la magie des ombres chinoises. De 15 h à 18 h (durée de 15 à 30 mn) à la médiathèque. Tout public, entrée libre.

Atelier : aqua wash

Création d'un tampon et réalisation d'impressions en négatif. Possibilité d'apporter un t-shirt blanc. De 10 h à 12 h à la médiathèque. À partir de 6 ans, sur réservation : 02 35 72 58 00.

Paris-Normandie

Licenciements chez Lubrizol : « l'usine est à l'arrêt » après un mouvement de grève

Dix jours après l'annonce de la suppression de 169 postes à Lubrizol, dont la majorité concerne le site rouennais, un mouvement de grève a débuté le 17 février 2025 pour une durée d'une semaine.

Par Jérémie Chatet

Publié: 18 Février 2025 à 08h48

C'est la première réponse des syndicats après l'annonce brutale d'un plan de sauvegarde de l'emploi à Lubrizol qui doit entraîner la suppression de 169 postes sur les sites de Rouen et Oudalle. Depuis le 17 février 2025 22h, les salariés affectés à la production sont en grève. Un rassemblement avait lieu au matin du 18 février. Prévu seulement pour une journée, à l'appel de la CGT, le mouvement doit durer toute la semaine, du côté de la CFDT. « *Au départ, on ne voulait pas faire grève, explique Réginald Sauvalle, délégué syndical CFDT de Lubrizol. On voulait attendre le CSE prévu le 3 mars. Mais la semaine dernière, on est allé voir la direction pour leur expliquer que le personnel se sentait mal après l'annonce du PSE. On leur a demandé de faire un planning allégé. Mais ce week-end, on a eu un planning comme on n'a jamais eu. Tout le monde était énervé. C'est ce qui a tout déclenché. On a décidé de voter la grève pour une semaine.* »

« La tristesse s'est transformée en colère »

Sur les deux sites de Rouen et d'Oudalle, la production a été stoppée. « *L'usine est à l'arrêt* », confirme Thomas Ferment, représentant syndical CGT.

Le 6 février, l'entreprise Lubrizol, spécialiste des additifs pour carburants, a dévoilé les grandes lignes de son [plan de restructuration](#) des deux sites industriels de Seine-Maritime. Avec pour principale conséquence, un sabrage important dans les effectifs. 169 suppressions de postes dont 145 à Rouen, au sein d'une entreprise qui compte 665 salariés.

« *Cela a été très mal accepté par les salariés, raconte Thomas Ferment. Surtout pour une entreprise qui fait 60 millions d'euros de bénéfices et un milliard de chiffres d'affaires. Il y a de l'incompréhension. La tristesse s'est transformée en colère.* »

Choc du plan social

L'ampleur du plan social [a choqué](#). « *On l'a pris en pleine face, réagit Réginald Sauvalle. On ne pensait pas que ça serait aussi lourd.* » Les syndicats s'attendaient à ce que l'unité de production soit préservée. « *Mais là, ils ont englobé tous les services, détaille Thomas Ferment. 50 % des effectifs en production sont concernés, le service des douanes va fermer complètement, le service clients il va en rester cinq sur 26. Ils purgent.* »

Pour justifier cette réorganisation, Lubrizol évoquait dans son communiqué du 6 février « *la baisse que connaît le marché des additifs en Europe depuis dix et sa surcapacité de production* ».

« Il n’y a plus d’espoir »

« L’objectif de la grève est de les faire renoncer au PSE, ambitionne Thomas Ferment. Aujourd’hui il n’y a aucune discussion avec la direction, ils font les morts. » Du côté de la CFDT, « *le but est de limiter la casse. Négocier des départs en retraite dans de bonnes conditions. De toute façon, on a l’impression que l’on va sauver plutôt des CDD et non des CDI. Dans les parties bureaux, ce sont principalement des femmes salariées. À l’usine, ce sont des gens qui n’ont pas de diplômes. Ça va être compliqué pour retrouver du travail.* »

Contactée, l’entreprise Lubrizol dit regretter cette grève, soulignant que le projet de restructuration n’avait pas encore été présenté dans le détail. Un comité social et économique central est prévu le 3 mars et la première réunion de négociations avec les organisations syndicales doit avoir lieu le 6 mars.

Quant à l’avenir des sites rouennais et havrais, si la direction affirme vouloir y maintenir de l’activité, pour Réginald Sauvalle, « *il n’y a plus d’espoir* ».

Paris-Normandie

Un nouvel épisode de pollution aux particules fines

Publié le 19/02/2025 - Aurélien Laudy



En Normandie, un nouvel épisode de pollution aux particules fines est à prévoir

De la Normandie au Vaucluse en passant par la Haute-Savoie, plusieurs départements français traversent depuis hier un nouvel épisode de pollution aux particules fines dû à la combustion hivernale. Dans la région, une alerte rouge a été déclenchée hier par Atmo Normandie, sur une bande allant de Cherbourg à Évreux.

Dans l'est du pays, la préfecture de Haute-Savoie a annoncé « un épisode de pollution atmosphérique de type combustion (particules fines PM10 et dioxyde d'azote NO³) » dans la Vallée de l'Arve. Plusieurs mesures sont donc en vigueur et notamment l'interdiction d'utiliser des chauffages individuels au bois d'appoint ou d'agrément ou l'abaissement de la vitesse de 20km/h.

Dans le Vaucluse plus au sud, même constat : « la qualité de l'air se dégrade progressivement, principalement en raison des émissions de particules fines par le chauffage au bois, le trafic routier et l'activité industrielle », écrit la préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contournement Est de Rouen. « S'il ne devait jamais voir le jour, il faudrait avoir l'honnêteté de le dire »

Lors des questions au gouvernement, la députée de la Seine-Maritime Annie Vidal a demandé où en était le projet de contournement Est de Rouen. Avec une réponse floue à la clé.



La députée Annie Vidal a voulu savoir où en était le dossier du contournement Est de Rouen. (©Assemblée Nationale/Capture d'écran)

Par [Julien Bouteiller](#) Publié le 18 févr. 2025 à 19h04

Verra-t-on un jour [le contournement Est de Rouen](#) ? C'est en substance l'interrogation posée ce mardi 18 février 2025 par **la députée Ensemble de la Seine-Maritime Annie Vidal** lors des questions au gouvernement. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le flou subsiste.

La députée veut savoir où en est le contournement Est

Annie Vidal, dont la circonscription recouvre une bonne partie des plateaux Est de Rouen, a adressé sa question à **Juliette Méadel**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation.

Rappelant les différentes étapes suivies par le projet (enquête publique, déclaration d'utilité publique, recours, rejet de ces recours...), la parlementaire a voulu faire le point sur le dossier, déplorant « **n'avoir aucune nouvelle quant à son avancement** ».

Pouvez-vous préciser l'état d'avancement de la procédure de concession, notamment en ce qui concerne les candidatures reçues ? Pouvez-vous nous confirmer que l'ensemble des étapes prévues permettront un démarrage des travaux à l'horizon 2027-2028 pour une mise en service en 2030-2031 ?

Annie Vidal députée Ensemble de la Seine-Maritime

La ministre Juliette Méadel a répondu en rappelant que le projet « suscite [une opposition forte et ancienne](#) d'une partie du territoire traversé », des « expressions démocratiques qui ne peuvent rester sans réponse », selon elle.

Vidéos : en ce moment sur Actu

L'appel à un consensus... « qui n'arrivera pas »

Et d'appeler, au nom de Philippe Tabarot, ministre délégué aux Transports, « l'ensemble des acteurs concernés à rechercher autant que possible un consensus ».

Le moment venu, une fois le temps pris pour cet examen réalisé, nous serons évidemment en mesure de mieux préciser les suites données à ce projet.

Juliette Méadel ministre déléguée chargée de la Ville

Une réponse qui ne satisfait pas Annie Vidal qui fustige la recherche **d'un consensus « qui n'arrivera pas »**. Elle pointe les oppositions de certains anciens soutiens au projet ([Nicolas Mayer-Rossignol a les oreilles qui sifflent](#)), « des postures électorales » selon la députée. « Ce n'est pas à l'aube des **élections municipales** qu'il y aura un consensus », assène-t-elle.

Et de conclure, amère : « Si ce projet ne devait jamais voir le jour, ce que nous sommes beaucoup à craindre, eh bien a minima, il faudrait avoir l'honnêteté de le dire haut et fort. » Une clarification que le gouvernement n'a pas apportée... pour le moment.

Pour rappel, en octobre dernier, le prédécesseur de Philippe Tabarot au ministère des Transports avait déjà [souligné la complexité du dossier](#). « Je veux bien comprendre et écouter tous les acteurs sur leur position. Je ne pense pas que l'on puisse trouver un consensus », avait estimé François Durovray face aux sénateurs.

Il avait donc annoncé vouloir rencontrer le maire de Rouen en janvier pour en discuter, **mais depuis la censure est passée par là**.

Paris-Normandie

Près de Rouen, cette patinoire privatisée pour les seniors d'un Ehpad chaque mercredi

Chaque mercredi depuis un an, des résidents de la résidence médicalisée Les Hautes Bruyères, à Bonsecours, goûtent les plaisirs d'une escapade glacée à la patinoire de Cléon avec Patin'âge.

Par Frédérique Thullier

Publié: 19 Février 2025 à 06h39

Une patinoire rien que pour eux, une séance de glisse en musique et sous le feu coloré de projecteurs. Des rires, des encouragements et même un peu d'esprit de compétition. C'est l'expérience que vivent, tous les mercredis depuis un an, des résidents de la [maison de retraite médicalisée Les Hautes Bruyères](#), à Bonsecours, qui viennent tutoyer la glace au [complexe de loisirs L'Oasis, à Cléon](#).

« Patin'âge est un concept innovant, explique Tony Zeghni, animateur à l'Ehpad. Pendant une demi-heure, ils sont sur la glace dans un fauteuil roulant poussé par un bénévole. Cette activité allie divertissement bien sûr, le plaisir de sortir de la résidence, mais aussi bienfaits thérapeutiques car les animations proposées mobilisent les pieds chaussés de patins mais aussi les bras ; à l'aide de crosses de hockey, il faut pousser des anneaux dans le but. »

Patins aux pieds

Ce mercredi 12 février 2025, Tony est accompagné de son épouse, Alexandrine, bénévole, et de son fils Mehdi, 9 ans. *« Il a découvert le patin à glace en m'accompagnant et maintenant il fait du hockey »*, sourit l'animateur. Clémentine, étudiante en BTS, a aussi choisi Patin'âge pour accomplir l'action citoyenne incluse dans son cursus. L'équipe du directeur de L'Oasis, Nicolas Duval, s'affaire également autour des seniors dans la « banque à patins ».

J'aurais voulu faire du patin à glace quand j'étais jeune mais c'était pour les gens riches.

Janine, 89 ans, Résidente des Hautes bruyères

Chaudement couverts, un plaid douillet sur les genoux, des gants, un bonnet... Il n'y a plus qu'à enfiler les patins. *« Ils ne sont pas obligés d'en mettre, précise Alan, coordinateur à la patinoire de Cléon. Mais c'est plus agréable pour avoir la sensation de la glisse. »*

Match de hockey

Janine, qui aura 90 ans le mois prochain, ne se fait pas prier. *« J'aurais voulu faire du patin à glace quand j'étais jeune mais c'était pour les gens riches, sourit-elle. Je faisais du patin à roulettes sur le parking de l'usine Renault Cléon. J'aimais bien aussi le yoga et la danse folklorique. Je suis heureuse d'être là et j'aimerais bien patiner sur mes deux jambes. Mais*

j'ai des problèmes de hanche », reconnaît celle qui a abandonné sa canne pour prendre place dans le fauteuil roulant.

Annie, 88 ans, a longtemps pratiqué le ski et participe à la séance pour la quatrième fois. *« Je suis en forme, assure-t-elle, et j'aime bien bouger. J'adore la sensation de vitesse sur la glace et je suis toujours partante pour venir ici. » « Moi, c'est la deuxième fois que je viens, enchaîne timidement Jeanine, 95 ans. C'est toujours un plaisir de faire une sortie et avec Tony, je suis rassurée. »*

Une fois sur la glace, les visages s'illuminent. Poussés par les bénévoles, les seniors font plusieurs tours de piste avant de se saisir des crosses mises à leur disposition par la patinoire. La partie s'engage. L'émulation entre les patineurs est là. Une petite course pour terminer la séance et tous quittent la glace, à regret mais un large sourire aux lèvres.

Que des bienfaits



Activité physique, lien social et divertissement : Patin'âge cumule les bienfaits et les sourires
- STEPHANIE PERON

« C'est vraiment incroyable de voir leur plaisir, se réjouit Alan, le jeune coordinateur de la patinoire, qui n'a rien perdu du spectacle. Nous aimerions élargir ces créneaux que nous ouvrons aux seniors mais aussi à l'institut médico-éducatif. On pourrait même envisager des rencontres entre différents établissements. »

Pour Tony Zeghni, l'animateur des Hautes bruyères, cette activité n'offre que des bienfaits aux participants. La stimulation sensorielle, le renforcement du lien social, intergénérationnel et même familial puisque les proches peuvent accompagner les seniors, l'exercice physique, et surtout, le plaisir d'une parenthèse ludique.

Les joues rosies par le froid, Janine déchausse, presque à contrecœur, ses patins. *« J'avais un peu mal aux pieds, commente-t-elle. Mais ça en valait la peine. On n'est pas des catouilles ! »*

France 3 Normandie

Cette ville filtre l'eau potable avec du charbon actif pour enlever les résidus de pesticides



[Une grande partie de l'eau potable distribuée à Rouen est désormais filtrée grâce à du charbon actif pour retirer les résidus de pesticides.](#) • © THIBAUT DURAND / MAXPPP

Écrit par [Clémentine Baude](#)

Publié le 19/02/2025 à 07h00

Une grande partie de l'eau potable distribuée à Rouen est désormais filtrée grâce à du charbon actif pour retirer les résidus de pesticides. Ce nouvel équipement livré avec plusieurs mois de retard a rejoint l'usine de la Jatte, qui traite l'eau provenant des sources du Robec, à Fontaine-sous-Préaux. C'est le quatrième site qui utilise cette méthode. Explications.

L'essentiel du jour : notre sélection exclusive

Chaque jour, notre rédaction vous réserve le meilleur de l'info régionale. Une sélection rien que pour vous, pour rester en lien avec vos régions.

votre adresse e-mail

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'essentiel du jour : notre sélection exclusive". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

"Pesticides, virus, nous sommes opérationnels pour les traiter." Un nouvel atelier de filtration a été mis en place en décembre 2024, il est désormais en activité. Comment cela fonctionne ?

Le charbon actif en poudre est livré en silo, puis mélangé avec de l'eau. Il est ensuite envoyé grâce à des pompes, au niveau de l'arrivée d'eau "brute".

Il rentre en action et vient absorber toutes les molécules des micropolluants, pesticides, etc.

Renforcement du dispositif

Ce dispositif vient renforcer celui déjà en place, qui était de type "membranaire", chargé de traiter les matières en suspension, [les bactéries, la turbidité](#), etc.

Un million 500 000 litres d'eau est traité par jour sur ce site. La norme administrative de détection est de 0.1 microgrammes / litre pour tous les pesticides. Chaque usine de traitement des eaux est conçue en fonction des polluants à traiter.

Même si le seuil était très léger (100 fois en dessous des risques), la présence de chlortoluron (produit phytosanitaire utilisé pour le désherbage des céréales) a obligé le site à s'adapter.

On aura un traitement en permanence pour nous protéger d'éventuelles pollutions aux pesticides, qui vient des intrants agricoles qu'on n'avait pas avant. On sécurise de manière permanente l'alimentation en eau pour les gens.

Willy Boiné, directeur d'exploitation sur la métropole



Un quatrième site à Rouen est désormais équipé de charbon actif pour continuer de traiter les eaux. Quotidiennement, 60 % des rouennais consomment l'eau du robinet. • © Dounia SIRRI-OURAD / France 3 Normandie

Un coût de revient de plus en plus cher ?

Jean-Pierre Breugnot, vice-président de la métropole de Rouen, en charge de l'eau le rappelle : *"Il ne faut jamais oublier, que, plus on va traiter l'eau, plus le coût de revient de cette eau va augmenter"*.

Selon lui, il ne faut pas oublier l'équation première : une eau de qualité pour la santé, mais une eau qui soit disponible pour tous, au meilleur prix.

Quotidiennement, 60 % des Rouennais consomment l'eau du robinet.

En ce qui concerne le traitement de l'eau, la France est très en avance par rapport aux autres pays.

Elle est le 2ème pays en Europe après l'Allemagne et le 5ème au niveau mondial pour les technologies liées à l'eau. En revanche... C'est la Suisse qui détient la meilleure eau potable au monde.

Ici Normandie (anciennement France bleu)

À Rouen, l'immeuble "verre et acier" inscrit aux monuments historiques va être déclassé, la mairie veut sa démolition

De [Charlotte Coutard](#) - Mercredi 19 février 2025 à 6:00

C'est une verrue dans le quartier des Hauts de Rouen : l'immeuble verre et acier inscrit aux monuments historiques depuis 2010. La ville de Rouen a demandé sa désinscription et veut convaincre le propriétaire de le démolir. L'arrêté préfectoral de désinscription doit être signé avant fin février.



L'immeuble "verre et acier" sur les Hauts de Rouen, inscrit aux monuments historiques, s'est dégradé au fil des années. © Radio France - Christine Wurtz

C'était une demande de la mairie de Rouen. Le préfet de la Seine-Maritime doit signer dans les prochains jours **la désinscription des monuments historiques d'un immeuble de l'architecte Marcel Lods, dit verre et acier**, dans le quartier de la Grand'Mare sur les Hauts de Rouen. Cet immeuble avait été inscrit aux monuments historiques en 2010 à la demande d'une précédente municipalité, pour son "intérêt manifeste architectural et technique", pour "sauvegarder un témoignage". Depuis il s'est dégradé, il est devenu une véritable verrue.

Ces immeubles prennent facilement feu : l'immeuble verre et acier classé aux monuments historiques sur les hauts de Rouen a lui-même été le lieu de deux début d'incendie le 7 septembre 2023 et le 16 novembre 2023. Face aux risques, la mairie de Rouen a donc fait une demande de désinscription des monuments historiques au préfet de la Seine-Maritime le 5 décembre 2023, **pour que cet immeuble puisse être démoli**. La désinscription doit être actée **d'ici la fin février**. Actuellement il appartient à un propriétaire privé qui ne peut pas le transformer ou le démolir en raison de son classement.

"La désinscription des monuments historiques ne leur permettra plus de faire de la défiscalisation"

Cette désinscription des monuments historiques va empêcher une éventuelle vente à la découpe à d'autres propriétaires pour faire de la défiscalisation, leur permettre de payer moins d'impôts, estime Fatima El Khili, adjointe au maire de Rouen en charge de l'urbanisme et du patrimoine bâti municipal. **"La désinscription des monuments historiques ne leur permettra plus de faire de la défiscalisation. Or, le seul intérêt pour des investisseurs de**

*prendre des parts dans ce projet-là, c'est de pouvoir défiscaliser. Et nous ne pouvons pas accepter qu'on fasse peser un risque sur les futurs locataires, mais aussi pour les riverains, simplement pour permettre à des personnes qui sont à des milliers de kilomètres de pouvoir avoir une économie d'impôt ou une réduction d'impôt. C'est pas possible pour nous. Il faut qu'on travaille avec le propriétaire **à la démolition de ce bâtiment**, et ensuite à quels projets il envisage sur ce foncier là. Ou s'il envisage simplement **de le revendre à la mairie**, on verra à ce moment là les conditions" .*

"Nous ne pouvons pas accepter qu'on fasse peser un risque sur les futurs locataires"

La Commission régionale du patrimoine et de l'architecture a donné son accord pour la désinscription le 28 novembre dernier, le préfet doit signer l'arrêté de radiation d'inscription au titre des monuments historiques d'ici la fin février. Nous avons tenté de joindre le propriétaire de cet immeuble, sans succès.

Cinq autre immeubles verre et acier à démolir

Par ailleurs cinq autres immeubles dits verre et acier dans le quartier des Pépinières Saint-Julien, rive gauche à Rouen, vont être détruits. La vente a été signée fin décembre 2024 entre le bailleur social Rouen Habitat et deux acheteurs, des promoteurs immobiliers Cogedim et Virgil. Le site est vendu environ 10 millions d'euros. **Dans les prochains mois, ces cinq immeubles vont être démolis**, et de nouveaux logements vont voir le jour sur ce site de 2,5 hectares. Ces cinq immeubles sont les derniers verre et acier rive gauche à Rouen. Il y en avait neuf avant : deux ont déjà été détruits et deux ont brûlé fin septembre 2023.

Si l'immeuble actuellement classé est détruit, il existera un dernier immeuble verre et acier, sur les Hauts de Rouen, qui appartient au RHE, le Rouen Hockey Elite, le club de hockey sur glace de Roue. Il a été réhabilité, rénové, des personnes, des joueurs, y vivent ou y sont hébergées par le club.

Le Monde

Un rapport plaide pour la poursuite de la rénovation urbaine

Créée en 2004 pour restructurer les quartiers classés en zone urbaine sensible, l'Agence nationale pour le renouvellement urbain pourrait voir ses compétences élargies à tous les territoires « en déprise », qu'ils soient urbains, ruraux, périphériques ou « en risque climatique ».

Par [Louise Couvelaire](#) - Publié hier à 11h30, modifié hier à 12h12



L'école élémentaire Lucie-Aubrac, réhabilitée dans le cadre du plan de rénovation du quartier de la Cité Berthe, à La Seyne-sur-Mer (Var), le 7 juillet 2023. ANDBZ/ABACA

Elus locaux, associations et partenaires financiers, acteurs de la rénovation urbaine et militants œuvrant dans les quartiers populaires, tous attendaient ce rapport depuis des mois. Mardi 18 février, le texte intitulé « Ensemble, refaire la ville. Pour un renouvellement urbain résilient des quartiers et des territoires fragiles » a été officiellement remis au ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, François Rebsamen, à la ministre du logement, Valérie Létard, et à Juliette Méadel, chargée de la ville.

Ces travaux, lancés en décembre 2023, avaient pour objectif de se prononcer sur l'avenir de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU), officiellement créée par décret en février 2004 par Jean-Louis Borloo, alors ministre de la ville de Jacques Chirac, et chargée depuis plus de vingt ans de « *restructurer, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, les quartiers classés en zone urbaine sensible* », aujourd'hui rebaptisés « *quartiers prioritaires de la politique de la ville* ».

Le Nouveau Programme national de renouvellement urbain, lancé en 2014 après une première phase de travaux (2004-2021), doit s'achever en 2030, avec la rénovation de quelque 450 quartiers populaires. Et après ? « *Le plus grand chantier d'Europe des vingt dernières années* », comme l'appelle M. Borloo, s'arrête là ? « *Non* », répondent les trois auteurs du rapport, Jean-Martin Delorme, président de la section Habitat, aménagement et cohésion sociale à l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, Anne-Claire Mialot, directrice générale de l'ANRU, et Cédric Van Styvendael, maire (PS) de Villeurbanne (métropole de Lyon), qui préconisent de « *réaffirmer la lutte contre la ségrégation socio-spatiale comme une priorité nationale* » et le lancement d'une nouvelle phase dès 2025.

« L'ANRU, ça marche, tout le monde veut que ça continue, c'est un enjeu de cohésion nationale : sans un nouveau plan, on est dans la merde ! Et vous pouvez me citer ! lance l'élu du Rhône. Il est impensable de mettre à mal l'une des politiques publiques qui a le mieux marché ces deux dernières décennies. » A condition de revoir certaines modalités, telles que de nouveaux modes de participation des habitants (avec un financement conditionné à la signature d'une charte de coconstruction), l'amélioration de l'articulation entre renouvellement urbain et politique de la ville et la participation de nouveaux partenaires financiers, comme le Fonds européen de développement régional, suggèrent les auteurs, et les entreprises notamment.

« Il est temps de penser à une ANRU 3 »

A sa création, l'initiative était prévue pour être circonscrite dans le temps : le programme s'étale alors sur quinze ans, concerne 600 quartiers pour un montant de 12 milliards d'euros de subventions (1 % logement, Etat, bailleurs, collectivités territoriales...). Face à l'ampleur de la demande et des chantiers, elle est reconduite avec le deuxième programme 2014-2030, avec un budget quasiment identique, dont 8,4 milliards d'euros par Action Logement (cotisations des entreprises au titre du 1 % logement), 2,4 milliards d'euros par l'Union sociale pour l'habitat (USH, qui regroupe des organismes HLM) et 1,2 milliard d'euros directement financés par l'Etat – qui n'a pour l'instant versé que 9,7 % de la somme promise, un retard significatif qui fait craindre aux partenaires qu'il ne paiera jamais. Alors que les 448 quartiers concernés par ce deuxième volet ont bouclé leur dossier, de nombreux autres attendent encore leur tour : au moins 400 quartiers selon l'USH, plus de 200 selon l'ANRU. Or, pour l'heure, il n'existe donc pas d'acte 3.

« Aujourd'hui, l'ANRU 2 est sur les rails, l'argent est déjà affecté, il est temps de penser à une ANRU 3 que j'appelle de mes vœux », plaide Patrice Vergriete, maire socialiste de Dunkerque (Nord) et nouveau président de l'agence, nommé le 29 janvier, et l'un des signataires, alors qu'il était ministre du logement, de la lettre de mission adressée aux trois auteurs. Elle demandait notamment de « *nourrir les réflexions du gouvernement pour la préparation d'une stratégie globale de renouvellement urbain* » afin d'« *orienter le devenir des politiques de solidarité nationale en matière d'aménagement des territoires en difficulté* ».

Une première version de cette lettre se limitait exclusivement à l'avenir de l'ANRU dans les banlieues, la seconde est bien plus vaste. Une manière très politique d'envisager le futur de l'établissement public en élargissant le champ d'investigation des trois auteurs à tous les territoires « *en déprise* », qu'ils soient urbains, ruraux, périphériques ou « *en risque climatique* ».

« *Elargir la réflexion, c'est créer les conditions de l'acceptabilité d'un prochain plan pour les quartiers populaires* », juge Cédric Van Styvendael. Et ainsi couper court à une éventuelle mise en concurrence des territoires, une tendance alimentée par certains responsables politiques. Le géographe Christophe Guilluy défend la thèse – très critiquée – dans ses ouvrages *Fractures françaises* (Flammarion 2019) et *La France périphérique* (Flammarion 2014) que les banlieues proches des centres urbains sont favorisées par rapport à une

France « *des petites et moyennes villes, des zones rurales éloignées des bassins d'emplois les plus dynamiques* ».

Ségrégation socio-spatiale

« *Ma détermination à lancer une ANRU 3 dont l'action continuera de se concentrer sur les quartiers populaires n'empêche pas de réfléchir à différents modes d'action possibles dans d'autres territoires en difficulté* », estime François Rebsamen. « *Face aux limites des outils étatiques destinés à répondre aux enjeux qui se posent dans les cœurs de villes moyennes par exemple, nous nous sommes demandé si le savoir-faire et le succès indéniable de l'ANRU dans les quartiers populaires seraient exportables vers d'autres territoires* », expose Patrice Vergriete.

Trois scénarios sont ainsi envisagés par les auteurs du rapport, sans trancher : développer au sein de l'ANRU un centre de ressources, d'ingénierie et de conseil pour accompagner les territoires en fragilisation, engager l'agence en appui d'autres programmes (avec l'Agence nationale de l'habitat, par exemple), ou, enfin, lui permettre d'intervenir en dehors de la géographie prioritaire.

Soulignant l'accroissement de la ségrégation socio-spatiale en France « *sous les effets combinés de la métropolisation, de la désindustrialisation et de l'aggravation des inégalités sociales* », les auteurs proposent également la création d'un comité interministériel d'aménagement du territoire. Placé auprès du premier ministre, il serait « *chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan national interministériel de mobilisation en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville, garant du déploiement des politiques publiques de droit commun dans les quartiers prioritaires et de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan national interministériel de mobilisation en faveur des territoires fragilisés* », est-il précisé dans le rapport. Une proposition balayée par François Rebsamen, qui n'en voit pas l'utilité : « *Nous avons assez de comités, il y a un ministère de l'aménagement du territoire, il est à même de mener ces réflexions. Mais une chose est sûre : il faut absolument poursuivre cette politique de rénovation urbaine !* »

Le Monde

Comment le racisme en entreprise se nourrit de la banalisation de la violence dans la société

Dans un avis publié le 12 février, le Conseil économique, social et environnemental avance une quinzaine de recommandations, à commencer par une politique de prévention menée par les employeur et la diffusion d'un nouvel outil, le « verbomètre ».

Par [Anne Rodier](#) - Publié aujourd'hui à 07h00, modifié à 08h53

La banalisation de la violence verbale « *est désormais propagée partout dans l'espace public (transports en commun, établissements scolaires, monde du travail et en particulier dans les services publics, médias, classe politique, réseaux sociaux...)* », alerte le Conseil économique, social et environnemental, dans un avis publié mercredi 12 février.

Le CESE, qui s'est autosaisi de la question, analyse comment les messages violents « *menaçant une personne ou un groupe de personnes à cause de certaines caractéristiques liées à la "race", la couleur, l'origine familiale, nationale ou ethnique* » peuvent aboutir à un discours de haine, et souligne l'importance de s'intéresser d'abord à l'effet produit sur les victimes. « *Question de préoccupation d'une société civile pour répondre aux violences et au racisme, devenus des constantes de l'actualité* », justifie Souâd Belhaddad, corapporteuse avec Marie-Claude Picardat.

Sur les réseaux sociaux, « *comme les écoliers, les salariés subissent du cyberharcèlement, plus qu'avant, dans trois secteurs en particulier : les médias, le sport – les membres du staff – et les jeux vidéo – les équipes de création. En 2024, on a perçu une augmentation de 16 % des propos haineux* », confirme Charles Cohen, fondateur et directeur de Bodyguard, une entreprise qui a publié, le 5 février, [l'Observatoire des interactions en ligne](#), un baromètre annuel de la cyberviolence. Insultes, dénigrement, menaces, racisme, l'analyse de 108 millions de commentaires haineux recensés en 2024 témoigne de régulières poussées de fièvre d'intolérance.

« *Il y a quelque chose dans l'air du temps. Les racistes se lâchent plus facilement. Je note une augmentation du nombre de salariés qui viennent me consulter pour des comportements racistes* », explique Marie-France Custos-Lucidi, psychologue clinicienne du travail et autrice du *Racisme ordinaire au travail* (Erès, 2024).

Perte de productivité et hausse du turn-over

Un phénomène de société qui trouve son origine dans la banalisation de la violence verbale. « *Cela peut commencer par des commentaires innocents en apparence, mais qui, cumulés, créent une charge émotionnelle importante qui pèse sur la personne : "Tu parles vraiment bien français", sous-entendu pour quelqu'un de ta culture, s'est ainsi entendue dire une salariée noire* », illustre la psychologue du travail. Même chose pour le diplôme, « *ce sont les manières d'être du salarié qui sont alors remises en cause et s'il vient à évoquer le racisme, on le diminue encore en lui disant : "Tu exagères, regarde, tu as pu faire un beau parcours"* ».

Ainsi, 14,3 % des personnes en emploi sont victimes de violences verbales chaque année, indiquent les enquêtes Cadre de vie et sécurité. « *Certaines professions et catégories socioprofessionnelles sont davantage victimes de violences verbales que d'autres. C'est le cas notamment des policiers, militaires et assimilés (26,7 %), des professions intermédiaires de la santé et du travail social (20,9 %), des professeurs et professions scientifiques (18,5 %), des professeurs des écoles, instituteurs et assimilés (18,2 %) et des professions libérales (18 %)* », liste le CESE. L'expression du racisme varie en fonction du milieu du travail, « *plus brutale pour les salariés de la restauration qui viennent me consulter, beaucoup plus feutrée pour ceux qui travaillent dans les banques, mais c'est toujours aussi violent* », remarque M^{me} Custos-Lucidi.

Les conséquences sont importantes pour les salariés, très affectés, et pour les entreprises en matière d'absentéisme, de perte de productivité et de hausse du turnover. Sandrine Bernard, assistante en ressources humaines, a été victime de racisme à deux occasions dans sa carrière. « *Je travaillais dans une PME. J'ai candidaté sur un poste de manager pour lequel j'avais le profil, mais je me suis entendu dire : "En vous regardant, vous n'êtes pas la personne adaptée pour cela"* », raconte cette salariée noire. *Dès lors, j'arrivais au bureau peinée. Je n'avais plus envie de travailler. Je ne déjeunais plus avec mes collègues.* »

Anxiété, insomnies, dépressions... A la SNCF, en 2023, il y a eu ainsi 433 arrêts maladie liés aux agressions verbales (+ 8 % en un an, selon la société).

Sensibiliser aux biais inconscients

Les compétences des salariés sont également touchées. « *Le racisme au travail est un problème pour la performance. Ma responsable a été la première à remarquer que je ne fournissais plus les mêmes résultats* », se souvient M^{me} Bernard, qui invite les entreprises à agir pour former, sensibiliser aux biais inconscients et libérer la parole.

Pour contrer la banalisation de la violence verbale, dans son avis du 12 février, le CESE avance une quinzaine de recommandations, à commencer par une politique de prévention menée par les employeurs en sécurisant les espaces de travail, ainsi que la diffusion d'un nouvel outil, le « verbomètre », qui, à l'instar du « violentomètre » créé pour lutter contre les violences faites aux femmes, permettrait aux salariés de repérer comment et quand commence la violence.

« *Le racisme n'est pas nouveau, ce qui l'est, c'est de mettre la banalisation de la violence dans le débat public* », estime Souâd Belhaddad. L'historien spécialiste de la radicalisation Fabrice Teicher, auditionné par le CESE, développe le lien entre la montée des peurs et celle des discours de haine : « *La première émotion avec laquelle jouent les auteurs de haine n'est pas la haine, mais la peur. La peur de l'avenir, de l'inconnu, de l'autre, et qui mène ainsi au repli, à l'isolement, puis à l'incitation à la haine par la désignation d'un bouc émissaire.* » A ce titre, la dégradation des conditions de travail ou de la situation économique peut devenir une source de régression sociale.

Les chiffres

14,3 % des personnes en emploi sont victimes de violences verbales chaque année, indiquent les enquêtes Cadre de vie et sécurité.

13 % des saisines reçues par la Défenseure des droits portent sur des discriminations fondées sur l'origine, la race ou l'ethnie, selon le dernier rapport, publié en mars 2024.

Le 12 avril 2024 est entrée en vigueur, en France, la convention n° 190 de l'Organisation internationale du travail sur la violence et le harcèlement au travail.